

Réf: Dossier 479070

Avis de constitution

SOCIETE « PACIFIC TRADING »

Siège ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER ZEO-BRUNOT,
Lot 822, Ilot 87

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/01/2026, et enregistrés le 16/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PACIFIC TRADING »

Objet : IMPORT-EXPORT ; COMMERCE GENERAL ; ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : - LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. - LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE - ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER ZEO-BRUNOT,
Lot 822, Ilot 87

Dirigeant(s) M SANGARE ANZOUMANZA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01090 du 26/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

